

N/REF : 11/02/2026 9H14 C:011302 I:18701

V/Appel du Mercredi 11/02/2026 a 9H14

PAPIER GERARD

**72 AVENUE SERGENT
35000 RENNES**

IMMEUBLE : 72 MAGINOT
75 AVENUE SERGENT MAGINOT
35000 RENNES

Rennes, le 03 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 72 AVENUE SERGENT MAGINOT - MR PAPIER 06 31 68 18 68
PAVILLON

MOTIF : DÉBOUCHAGE EVIER

Donneur d'ordre : M. G PAPIER

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 12/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE LAVABO
CONTROLE : BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 12/02/26 a 09H18 M. G PAPIER

REGLEMENT PAR CHEQUE N°6801188 CMB

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).

Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.

Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique

Vérification du bon écoulement du réseau.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Ff Déb.Hte	Pression 1h00+Dépl. 0 à 20Kms	1	181,82
				181,82
		TOTAL H.T.		181,82
		T.V.A. a 10,00%		18,18
		TOTAL T.T.C.En EURO		200,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.